



L'Attentat

fut consenti, moyennant la remise aux Français des places de Mantoue, Peschiera, Ferrare et Ancône. Cet armistice fut signé à Lunéville le 26 janvier, par le comte de Cobentzel.

Dès-lors on n'avait plus en Italie d'autre ennemi que Naples, imprudemment soulevée contre la France. Le premier consul avait refusé d'admettre cette puissance dans les deux armistices conclus, et Murat partait de Milan pour aller châtier une cour obstinément coupable.

A cette nouvelle, la reine Caroline épouvantée s'enfuit vers Saint-Pétersbourg, et supplia Paul 1<sup>er</sup> d'intercéder en sa faveur auprès du premier consul.

Le czar accepta cette mission pacifique, et envoya son grand-veneur à Paris, pour solliciter en son nom le salut du royaume de Naples. Bonaparte se montra justement fier de recevoir une pareille

supplique. L'envoyé russe fut accueilli avec les plus grands honneurs, et la couronne de Naples resta encore pour quelque temps au front des Bourbons.

La reine Caroline, trop heureuse de rencontrer une indulgence qu'elle ne méritait pas, souscrivit à Foligno un armistice de trente jours, qui fermait ses ports à l'Angleterre et livrait ses plus importantes forteresses et la rade de Tarente aux troupes françaises. Un traité définitif de paix entre la France et Naples suivant de près l'armistice, fut signé à Florence le 28 mars 1801.

L'Autriche voyait avec effroi l'union intime de l'empereur de Russie avec la République française ; vaincue et abaissée en Allemagne et en Italie, elle n'avait plus de ressources que dans la paix. L'Angleterre, impuissante à la défendre, était obligée de la laisser agir seule. Naples était détachée d'elle, le pape se liait ouvertement aux Français, Moreau était à dix lieues de Vienne, et Brune aux portes de l'Allemagne : toutes ces circonstances réunies amenèrent enfin la paix de Lunéville ; elle fut signée le 19 février.

Renouvelant la plupart des clauses du traité de Campo-Formio, cette convention confirmait la cession de la Belgique, donnait à la France les souverainetés de la rive gauche du Rhin, enlevait à l'empereur d'Autriche le protectorat du corps germanique, et en brisait le lien fédéral ; fixait à l'Adige les limites des possessions autrichiennes en Italie, contraignait la cour de Vienne à reconnaître l'indépendance des républiques cisalpine, ligurienne, batave et helvétique ; dépouillait la maison d'Autriche du duché de Toscane, cédé à la maison de Parme pour récompenser les Bourbons d'Espagne de leur alliance.

Cependant Paris n'était pas encore remis de l'émotion causée par l'attentat du 3 nivôse. Les auteurs du crime restaient encore inconnus ; les accusations contre Fouché se multipliaient ; le premier consul s'impatientait.

On était toutefois sur les traces des conspirateurs. Le ministre de la police était depuis quelque temps informé du retour de Georges Cadoudal dans le Morbihan ; il avait en outre appris que des sicaires envoyés par lui pour assassiner le premier consul, se cachaient à Paris.

Parmi eux se trouvaient les nommés Limoëlan et Saint-Rejant, tous deux mêlés plus d'une fois à la guerre civile. Le dernier était

un ancien officier de marine, ayant quelques connaissances en artillerie ; ils avaient pour complice subalterne un homme obscur nommé Carbon.

Depuis leur arrivée à Paris, vers la fin de novembre, la police les surveillait, et plusieurs essais faits dans les environs de Paris, avec des fusils à vent, révélaient la nature de leurs projets. Cependant tout à coup les agents qui épiaient leurs traces, se trouvèrent dépistés, et tous les efforts tentés n'avaient pu remettre sur la voie lorsqu'éclata l'explosion de la rue Saint-Nicaise.

Fouché demeura aussitôt persuadé que le forfait avait été commis par les agents de Georges. Ses convictions se fortifièrent bientôt par les rapports de la police. Jusqu'au 3 nivôse, on avait toujours saisi quelques traces fugitives des conspirateurs, sans pouvoir néanmoins s'y arrêter long-temps ; mais depuis ce jour, ils avaient subitement disparu, et d'une manière si complète, qu'on n'en retrouvait pas vestige.

Ce fait paraissait au ministre avoir une importante signification.

On avait recueilli avec soin les débris épars des objets employés à commettre le crime. Les pièces de conviction les plus importantes étaient la charrette fracassée qui soutenait le baril, et le cheval qui avait été tué sur le coup, mais sans être beaucoup endommagé extérieurement.

On en donna le signalement dans les journaux, et l'on appella tous les marchands de chevaux. L'un d'eux reconnut le cheval pour lui avoir appartenu, et désigna un marchand grainetier auquel il l'avait vendu.

Ce marchand appelé, déclara qu'il l'avait revendu à deux individus, se disant marchand forains et dont il donna le signalement.

Un loueur de voitures qui avait prêté la remise dans laquelle la charrette avait été déposée, fit une déclaration identique, ainsi que le tonnelier qui avait vendu le baril.

Les signalements donnés par chacun d'eux étaient les mêmes, et s'accordaient parfaitement avec les agents de Georges, perdus de vue par la police. Pour corroborer ces dépositions, on confronta les témoins avec tous les révolutionnaires arrêtés depuis l'attentat.

Ils étaient au nombre de deux cents ; aucun ne fut reconnu. Fouché, plus convaincu que jamais, envoya près de Georges un a-

gent habile, pour obtenir des renseignements sur Carbon, Limoëlan et Saint-Réjant.

Il sut bientôt que Carbon avait des sœurs domiciliées à Paris. La police se transporta à leur demeure, où fut trouvé un baril de poudre, et arracha à la plus jeune sœur des renseignements sur la retraite de Carbon : il était chez des religieuses qui croyaient simplement donner asile à un émigré rentré.

Carbon arrêté et confronté avec les témoins, fut reconnu de tous, fit des aveux et dénonça Limoëlan et Saint-Réjant. Le premier avait eu le temps de fuir à l'étranger ; le second fut découvert ; il était encore malade des suites de ses blessures.

Le procès des deux criminels ne fut pas long. Renvoyés devant le tribunal criminel, ils subirent la peine que méritait leur exécration forfait.

L'attentat du 3 nivôse n'eut d'autre résultat que de révéler à Bonaparte combien il était cher aux Français, et de lui offrir l'occasion d'un agrandissement de pouvoir.

## CHAPITRE XVII.

---

### Travaux intérieurs

Peu de jours après, l'annonce de la paix de Lunéville produisit une nouvelle manifestation des sentiments publics : après les sympathies et la terreur, se prononcèrent la reconnaissance et la joie.

Ce fut au milieu des divertissements du carnaval, que fut apportée la grande nouvelle,

Aussitôt la fête des traditions grotesques devint une fête nationale ; promeneurs et masques coururent aux Tuileries, faisant retentir les airs du cri de *vive Bonaparte* ; sous les fenêtres du premier consul se formèrent des danses animées par l'élan d'une population joyeuse, et par la diversité pittoresque des costumes et des déguisements.

Comment décrire l'entraînement, la verve, l'éclat de ce bal populaire, auquel la musique de la garde consulaire vint servir d'orchestre, qu'accompagnait par intervalles rapprochés la voix du canon de réjouissance ?

Chacun prenait sa part alors des gloires de la France, et les reportait toutes vers le héros qui les avait produites.

Le soir, les théâtres encombrés retentirent de chants de victoire improvisés par le patriotisme, sous l'inspiration de la joie commune.

Le premier consul n'avait pas attendu jusque-là pour prouver à tous qu'il savait s'occuper aussi activement des travaux utiles de la paix, que des glorieuses difficultés de la guerre.

Les finances, l'industrie, le commerce, les routes, les ponts l'occupaient tour à tour, et son génie infatigable trouvait du temps pour tout, et lassait les plus intrépides travailleurs.

Le canal de Saint-Quentin, destiné à lier la navigation de la Seine et de l'Oise avec celle de la Somme et de l'Escaut, demeurait depuis long-temps inachevé ; les ingénieurs ne pouvaient s'accorder sur le mode de percement pour passer de la vallée de l'Oise dans celles de la Somme et de l'Escaut.

Bonaparte se rendit lui même sur les lieux, examina la question, écouta les arguments des contradicteurs, et décida le percement qui a été exécuté avec tant de succès.

A son retour à Paris, il vit arriver une députation des habitants de la Seine-Inférieure, qui lui demandaient de consacrer à la Normandie quarante-huit heures de son temps. Il le promit. Chacun voulait attirer à soi quelques rayons de l'astre dont la présence était un bienfait.

A Paris, trois nouveaux ponts furent établis sur la Seine : celui qui fait face au Jardin-des-Plantes, celui qui rattache l'Île de la Cité à l'Île Saint-Louis, et celui qui conduit du Louvre au palais de l'Institut.

Un autre projet dont il s'occupait avec ardeur, et qui était pour

lui comme le complément de ses victoires, était l'ouverture d'une route à travers le Simplon, destinée à lier l'Italie à la France, et à faire communiquer Milan avec Genève et Dijon.

Il se souvenait des difficultés de son passage à travers le grand Saint-Bernard, et quoique ce fût un de ses plus beaux titres de gloire, il ne voulait pas exposer ses soldats à tomber dans les mêmes périls.

La route du Simplon devait établir une grande communication militaire entre la Lombardie et la France. Les travaux furent aussitôt commencés.

En même temps, il ordonnait l'établissement de deux hospices semblables à celui du grand Saint-Bernard ; l'un devait être placé sur le Mont-Cenis, l'autre sur le Simplon. N'oubliant pas l'utile hospitalité qu'il avait rencontrée chez les bons religieux, il faisait accorder ses souvenirs de reconnaissance avec les prévoyances de l'avenir.

La gloire militaire de Bonaparte avait été si éclatante, qu'on s'était accoutumée à le considérer seulement comme l'homme des champs de bataille.

Ce fut avec admiration et presque avec étonnement qu'on le vit diriger les mouvements de l'industrie, présider aux travaux de la science, inspirer les merveilles de l'art.

Il voulut que les conquêtes de la paix eussent aussi leur retentissement, et le décret du 4 mars 1801 institua l'exposition périodique des produits manufacturiers et industriels de la France.

Enfin, aspirant par une noble ambition à tous les genres de gloire, il jetait les fondements du Code civil, monument impérissable qu'il demandait à la science et à la justice, qui ramenait la législation à l'unité, et rattachait les traditions du passé aux conquêtes du présent.

Tout lui réussissait alors, tout était grandeur, et en lui et autour de lui ; ce fut peut-être l'époque la plus belle de cette héroïque existence.

Lorsque la députation du Corps-Législatif vint présenter ses félicitations au premier consul sur la paix de Lunéville il répondit :

— Le peuple ne goûtera pas encore tous les bienfaits de la paix, tant qu'elle ne sera pas faite avec l'Angleterre ; mais un esprit de vertige s'est emparé de ce gouvernement, qui ne connaît plus rien de sacré. Sa conduite est injuste non seulement envers le peuple

français, mais encore envers toutes les puissances du Continent, et lorsque les gouvernements ne sont pas justes, leur prospérité n'est que passagère. Toutes les puissances du Continent feront rentrer l'Angleterre dans le chemin de la modération, de l'équité et de la raison.

Ces paroles indiquaient la politique qui restait à suivre.

L'Angleterre, implacable ennemie de la France, était à bout d'expédients ; Paul 1<sup>er</sup>, empereur de Russie, allié et ami de Bonaparte, avait hérissé les côtes du Nord de batteries, et le pavillon britannique n'osait presque plus paraître dans la Baltique.

Une escadre partit d'Yarmouth et alla bombarder Copenhague, pendant que Paul 1<sup>er</sup> tombait sous le poignard d'un assassin.

La mort de ce prince rompit la coalition qui s'était formée dans le Nord contre la puissance navale de l'Angleterre.

Le nouvel empereur Alexandre reconnut le *droit de visite*, contre lequel l'Europe s'était pourtant armée, et le littoral des mers du Nord fut rendu aux Anglais. Bonaparte comprit l'imminence et l'étendue du péril : le Portugal, menacé à la fois par l'Espagne et la France, ferma toutes ses possessions aux navires anglais.

Les hostilités maritimes continuaient sur les deux rivages de la Manche, et sept cent quatre-vingts bâtiments de guerre anglais bloquaient les ports de la France, ainsi que ceux de ses alliés.

Le premier consul fit tête à l'orage. et une flottille fut réunie à Boulogne pour tenir en respect ces implacables ennemis. Nelson tenta de brûler la flotille française, mais il fut repoussé par le feu des vaisseaux et celui des batteries de la côte. L'ambassadeur français Otto remit au cabinet britannique la note suivante :

« Le gouvernement français ne veut rien oublier de ce qui peut mener à la paix générale, parce qu'elle est à la fois dans l'intérêt de l'humanité et dans celui des alliés.

« C'est au roi d'Angleterre à calculer si elle est également dans l'intérêt de sa politique, de son commerce, de sa nation ; et si cela est, une île éloignée (Malte), de plus ou de moins, ne peut être une raison suffisante pour prolonger le malheur du monde... La question se divise, en trois points : la Méditerranée, les Indes, l'Amérique.

« L'Égypte sera restituée à la Porte ; la république des Sept-Iles est reconnue ; tous les ports de l'Adriatique et de la Méditerranée occupés par la France seront restitués au roi de Naples et au pape ;

« Mahon sera rendu à l'Espagne, Malte sera restitué à l'Ordre, et si  
 « le roi d'Angleterre juge conforme à ses intérêts, comme puissance  
 « prépondérante sur les mers, d'en raser les fortifications, cette clause  
 « sera admise. Aux Indes, l'Angleterre gardera Ceylan...

« Les autres établissements seront restitués aux alliés, y compris  
 « le Cap de Bonne-Espérance. En Amérique, tout sera restitué aux  
 « anciens possesseurs ; le roi d'Angleterre est déjà si puissant dans  
 « cette partie du monde, qu'exiger davantage, c'est, maître absolu de  
 « l'Inde, vouloir l'être encore de l'Amérique. Le Portugal sera conser-  
 « vé dans toute son intégrité. Voilà les conditions que le gouverne-  
 « ment français est prêt à signer.... »

L'acte le plus politique de Napoléon, pendant son consulat, fut peut-être le rétablissement du culte en France, par la signature du Concordat qui eut lieu le 15 juillet 1801. Les difficultés de cette négociation avaient été d'autant mieux aplanies que, dans le cours de ses précédentes campagnes d'Italie, lui général en chef, n'avait point agi brutalement, comme la plupart des généraux républicains, ses collègues, contre Rome et les pontifes.

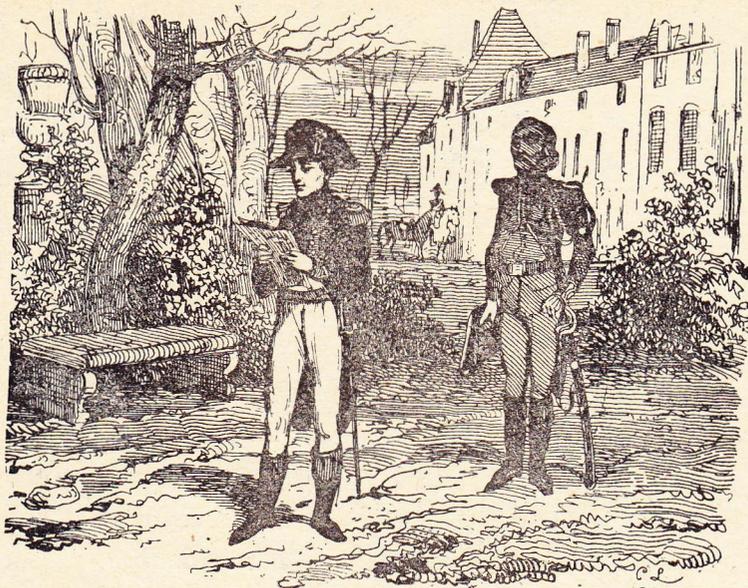
Dans toutes ses lettres au pape, il lui avait constamment donné le titre de *santo Padre*, et lui-même avait signé *son humble fils* ; car peut-être rêvait-il déjà cette double couronne qui devait, quatre ans plus tard, le faire à la fois chef d'un grand empire et fils aîné de la sainte Église.

Aussi, dès les premières ouvertures faites par Napoléon à la cour de Rome, le pape s'empressa-t-il d'expédier à Paris le prélat Spina, le cardinal Gonsalvi et le père Caselli, en qualité de plénipotentiaire ; Joseph Bonaparte, le conseiller d'Etat Cretet et l'abbé Bernier, furent ceux du premier Consul, qui dès lors employa tous les moyens pour activer et amener l'entreprise à bien.

Quelques jours auparavant, à la suite d'une séance du Conseil d'État, Napoléon demanda à Portalis :

— Qu'est-ce que c'est que vos théophilanthropes ? Ces gens-là ont-ils un dogme ?

Portalis, homme de lumière et de droiture, expliqua à Napoléon que la doctrine des théophilanthropes avait pour base les préceptes de la loi naturelle ; pour but, la pratique et l'amour de toutes les



vertus ; en un mot, que c'était une religion purement morale et sociale.

— Oh ! oh ! reprit vivement Napoléon, ne me parlez pas d'une religion qui ne me prend qu'à vie, sans m'enseigner d'où je viens et où j'irai.

Le Concordat fut donc résolu : peut-être l'était-il d'avance, dans le secret politique de Napoléon et d'après ses penchants religieux. Quoi qu'il en soit, un soir qu'il s'en expliquait au cercle de Joséphine, Monge lui dit :

— Espérons pourtant qu'on n'en viendra pas aux billets de confession.

— Il ne faut jurer de rien, répliqua sèchement le premier Consul.

De cette époque commença à dater le refroidissement de beaucoup d'hommes pour lui en France, et ce fut principalement dans les hauts grades militaires que ce foyer de mécontentement éclata.

La plupart des chefs de l'armée réunis à Paris se déclarèrent contre cet acte. Soit dépit contre une institution qu'ils avaient combattue, soit qu'ils vissent là un premier pas du général Bonaparte pour sortir de leur rang et s'élever sans eux à d'autres destinées, soit enfin rivalité de quelques ambitions jalouses, il n'en est pas moins vrai que les résolutions les plus violentes furent proposées à

ce sujet, entre autres celle de renverser le premier consul de son cheval à la parade, puis de le fouler aux pieds.

Si ce ne fut pas de la part de ce tumultueux état-major une conjuration à mort, c'est qu'il y manqua le mystère et un chef assez sûr de lui succéder pour donner l'élan et garantir à tous l'impunité.

Tout cela fut si bruyant et si divisé que Napoléon ne l'ignora pas, et que lui-même ordonna d'arrêter et de faire éloigner de Paris trois ou quatre des plus mutins, ce qui suffit pour calmer cette bourrasque révolutionnaire.

Mais l'impulsion donnée dans quelques villes de province qui comptaient une nombreuse garnison continua son effet.

Des libelles, dans lesquels étaient prodiguée l'injure contre le premier Consul, contre *le Corse déserteur*, contre *l'assassin de Kléber*, et qui faisaient un appel à *l'insurrection* et à *l'extermination*, furent jetés par ballots dans la capitale.

Il est vrai que, grâce à l'activité de la police, toujours sous la direction de Fouché, pas un seul de ces pamphlets ne parvint à sa destination, excepté cependant le premier de tous, expédié à Paris, dans un panier de beurre de Bretagne, par la diligence de Rennes, à un aide-de-camp du général Moreau.

Dès ce moment, Napoléon ne douta plus que ce général ne fût au moins dans la confiance de cette séditeuse circulaire qui jetait des brandons de discorde dans tous les rangs de l'armée.

Aussi enjoignit-il au ministre de la police d'avoir avec lui une explication ; elle eut lieu presque immédiatement et fut peu satisfaisante.

Moreau se tint sur un ton léger de réserve à peine négative, affectant de plaisanter sur ce qu'il appelait une *conspiration de pot-à-beurre*, comme à sa table et dans son salon on avait décerné à son cuisinier une *casserole d'honneur*, et un *collier d'honneur* à son lévrier.

Fouché, avec tous les ménagements possibles, rendit compte le soir même au premier Consul de sa conversation avec Moreau. Napoléon après avoir écouté attentivement le ministre, lui dit :

— Il faut enfin que cette lutte finisse ; il n'est pas juste que la France souffre, tirillée entre deux hommes. Moi dans sa position, et lui dans la mienne, je serais son premier aide-de-camp. Se croit-il en état de gouverner?... Eh bien ! soit, mais alors, demain, à six heures du matin, qu'il se trouve au bois de Boulogne ; son sabre et

le mien en décideront : je l'y attendrai. Ne manquez pas, Fouché, d'exécuter mon ordre.

Il était près de minuit quand le ministre revint des Tuileries avec une si étrange mission. Moreau fut appelé sur-le-champ...

On juge assez que la prudence conciliatrice de Fouché dut s'interposer avec succès. Par accommodement, le général consentit à se rendre le lendemain au lever du premier Consul, où il n'avait pas paru depuis quelque temps ; et Napoléon, prévenu dès la nuit même, l'accueillit parfaitement.

Cela fit presque un événement de cour, bien que personne ne se doutât que, quelques heures auparavant, ces deux hommes dussent se couper la gorge ; mais dès ce jour ils furent irréconciliables.

Napoléon, qui jusqu'à lors ne s'était jamais montré qu'en uniforme, porta, à la fête de l'anniversaire du 14 juillet, un habit habillé de soie rouge, brodé à Lyon, avec une cravate noire.

Ce costume parut assez bizarre ; cependant on ne lui en fit pas moins compliment sur son bon goût, excepté pour la cravate, qui, lui objecta-t-on, n'était nullement en harmonie avec l'habit.

— Il y a toujours quelque chose qui sent le militaire, répondit-il en souriant, et il n'y a pas de mal à cela.

M. Gaudin, ministre des finances, fut l'un des premiers qui, à une audience de Saint-Cloud, porta la bourse à cheveux et des dentelles.

On suivit peu à peu cet exemple pour plaire au premier Consul ; mais ce retour aux anciens usages fut, dans les commencements, une véritable mascarade.

L'un avait une cravate avec un habit habillé, l'autre un col avec un frac ; celui-ci la bourse, celui-là la queue ; quelques-uns avaient les cheveux poudrés, le plus grand nombre était sans poudre ; il n'y manquait que les perruques.

Toutes ces petites choses étaient devenues de grandes affaires. Les anciens perruquiers étaient aux prises avec les nouveaux.

Chaque matin on regardait la tête du premier Consul ; si on l'eût vu une seule fois avec de la poudre c'en était fait des *titus*, l'une des modes les plus saines et les plus commodes de la Révolution, et les cheveux *au naturel* eussent été proscrits.

Les femmes, qui poussaient à l'ancien régime, par caprice ou par coquetterie, étaient cependant ennemies de la poudre, parce qu'elles

tremblaient que la réforme ne les atteignit, et qu'on ne finit par les grands paniers, après avoir commencé par les chignons et les crêpés.

Elles voyaient juste, car quelques douairières de la cour de Louis XV avaient soutenu qu'on ne pouvait être jolie avec les modes grecques et romaines, et que la corruption des mœurs ne datait que du moment où on avait porté les cheveux courts et des robes qui dessinaient les formes.

Madame Bonaparte était à la tête de l'opposition ; il appartenait de défendre la grâce et le bon goût à la femme du monde qui en avait le plus. Elle détestait la gêne et la représentation, et disait souvent :

— Tout ceci me fatigue et m'ennuie ; je n'ai pas un moment à moi.

Napoléon servait de père aux enfants de sa femme, et ceux-ci justifiaient cette affection paternelle par leurs excellentes qualités et leur amour filial.

Eugène était plein d'honneur, de loyauté et de bravoure ; Hortense, douce, aimable et sensible. Sa mère avait voulu la marier pour la rendre heureuse... En l'unissant à son frère Louis, Napoléon crut concilier avec sa politique le bonheur de sa belle-fille : il se trompa.

Au fur et à mesure que le pouvoir consulaire s'était agrandi, le travail journalier auquel se livrait Napoléon était devenu plus important, d'autant que c'était dans son cabinet particulier que s'élaboraient toutes les affaires gouvernementales.

La direction de ce cabinet était confiée à Bourrienne ; malheureusement, le caractère de ce dernier, se mêlant à un besoin de négociations intéressées dans lesquelles il trouvait tout à la fois de l'influence et des bénéfices, Napoléon, qui n'aimait pas les *faiseurs d'affaires*, congédia Bourrienne, auquel il accorda le consulat de Hambourg, comme indemnité, et remplaça ce secrétaire intime par M. de Meneval, honnête et probe jeune homme, élevé dans l'enivrement de la gloire et du génie de Napoléon auprès de Joseph Bonaparte, son frère.

M. de Meneval savait écrire aussi vite que Bourrienne ; d'une fidélité et surtout d'une discrétion à toute épreuve, il se voua corps et âme au premier Consul.

Le cabinet particulier s'accrut ensuite de secrétaires qui devin-

rent presque tous des hommes considérables et considérés. M. Fain y joua plus tard, et lors des derniers temps de l'empire, ainsi que M. Mounier, un rôle important.

Au reste, ce cabinet particulier, entièrement composé de jeunes hommes, recevait comme un reflet de l'immense activité du premier Consul qui voulut tout connaître.

Si les fonctions de secrétaire de Napoléon étaient honorables à remplir, elles étaient aussi une rude tâche. Il fallait, en quelque sorte, travailler jour et nuit, et se condamner à une espèce de réclusion ; car ce n'était rarement que Napoléon permettait à un de ses secrétaires de s'absenter. Aussi préférait-il les célibataires.

Dès le matin, à peine Napoléon était-il habillé (avant cinq heures en été, jamais plus tard que sept heures en hiver), il descendait dans son cabinet, et il fallait bien que chacun fût à son poste pour être mis, par lui, en *besogne*. Trois tables étaient placées dans ce cabinet ; l'une, très-belle, pour lui (c'était un ancien bureau qui avait appartenu à Louis XIV, et sur lequel, dit-on, avait été signé l'édit de Nantes), se trouvait au milieu de la pièce, le dos du fauteuil devant la cheminée et la fenêtre en face.

A gauche de la cheminée était une petite pièce servant également de cabinet, et dans laquelle se tenait ordinairement un des secrétaires adjoints. Par ce cabinet, on pouvait communiquer de plain-pied avec les grands appartements.

Quand Napoléon était devant son bureau, assis dans le large fauteuil dont il mutilait sans cesse les bras à coups de canif, il avait vis-à-vis de lui et un peu à sa droite un grand corps de bibliothèque garni de cartons.

Tout à fait à droite était la grande porte du cabinet ; elle conduisait immédiatement, au moyen de quelques marches, dans sa chambre à coucher.

Après avoir traversé cette pièce, on passait dans un petit salon qu'on appelait *salon d'attente* ; puis venait le grand salon où se tenaient habituellement les officiers de la maison.

Les personnes étrangères au palais entraient dans le cabinet par l'autre côté, c'est-à-dire par le *pavillon de Flore* ; de sorte qu'il leur fallait, avant d'y arriver, passer par la petite pièce dont nous avons

parlé, où couchait la nuit le garçon de bureau, auquel on donna plus tard la qualification de *gardien du portefeuille*.

Deux autres tables fort modestes étaient encore placées dans le cabinet. Il n'y en avait jamais qu'une seule d'occupée, celle de droite; l'autre servait à entreposer les cartons, les papiers, les cartes et les livres dans lesquels on avait à faire des recherches.

En été, on avait en perspective le feuillage des beaux maronniers des Tuileries; mais il fallait se tenir debout et près de la croisée pour apercevoir les promeneurs du jardin.

Le secrétaire qui travaillait sur la petite table de droite tournait le dos à Napoléon, de sorte qu'il n'avait besoin que d'un léger mouvement de tête pour le voir lorsqu'il avait quelque chose à lui dire.

Le secrétaire qui occupait la petite pièce à côté n'entraît jamais dans le cabinet lorsque Napoléon s'y trouvait, à moins qu'il ne l'appelât.

Souvent, et par désœuvrement, il allait le trouver et causait avec lui. Il ne donnait jamais d'audience particulière autre part que dans son cabinet.

Jamais il ne faisait fermer les portes de communication; s'il voulait être seul, il envoyait promener dans la grande antichambre du pavillon de Flore ses secrétaires; il en agissait de même lorsqu'il voulait être en tête-à-tête avec la personne qu'il recevait.

Parmi ses habitudes particulières, il avait encore celle de s'asseoir sur le bord de la table et d'appuyer un de ses bras sur l'épaule de celui qui l'occupait, en balançant ses jambes de façon à imprimer à cette table un mouvement d'oscillation tel, qu'il était impossible d'écrire ce qu'il dictait.

— Ah! pardon, disait-il alors; c'est une mauvaise habitude.

Et Napoléon de rire, de se mettre debout, et de continuer à dicter en se promenant les mains croisées sur le dos.

Quand plus tard, au retour de Milan, en 1805, où Napoléon était allé se faire couronner roi d'Italie, le travail de son cabinet particulier était devenu si considérable, qu'il était impossible à un seul homme d'y suffire. M. de Meneval en avait prévenu l'Empereur, et celui-ci songeait à lui donner des auxiliaires, lorsque deux jeunes gens, protégés par M. Maret alors ministre de la secrétairerie d'État,

furent proposés et admis à l'honneur de travailler dans le cabinet impérial, conjointement avec M. de Meneval.

Ce furent le jeune P\*\*\* et M. de M\*\*\*. Ils étaient très-exacts et très-laborieux ; aussi les voyait-il avec beaucoup de bienveillance. Logés au palais et par conséquent nourris, chauffés, éclairés, etc., ils recevaient en outre un traitement fixe de 8000 fr. par an.

On va croire qu'avec tous ces avantages ces messieurs étaient dans l'aisance : il n'en était rien. S'ils étaient assidus aux heures de travail, ils ne l'étaient pas moins à celles des plaisirs, quand la journée était archivée ; d'où il advenait que le deuxième trimestre était à peine commencé, que les appointements de l'année étaient dépensés.

L'un d'eux surtout, P\*\*\*, avait contracté tant de dettes, et ses créanciers, connaissant sa position, se montraient si impitoyables, que, sans une circonstance imprévue, il aurait été infailliblement remercié, si la connaissance de ces faits fût parvenue aux oreilles de Napoléon.

Après avoir passé des nuits entières à réfléchir sur la délicatesse de sa situation, et n'imaginant pas de moyen pour sortir d'embarras en satisfaisant ceux de ses créanciers qui le traquaient à toutes les issues du palais, le pauvre P\*\*\* avait cherché une distraction toute naturelle à son anxiété dans le travail, en se rendant chaque jour, dès cinq heures du matin, dans le cabinet de l'Empereur.

Comme à pareille heure personne ne pouvait l'entendre, tout en préparant la besogne de la journée, il s'amusait à siffler l'air de cette romance de Blangini : *Il est trop tard !* alors fort en vogue.

Or, un matin que Napoléon ayant déjà travaillé seul dans son cabinet, en sortait pour aller se mettre au bain, entendant siffler dans le petit cabinet qui précédait le sien, il revint immédiatement sur ses pas :

— Diantre ! déjà ici, Monsieur ! dit-il à P\*\*\* d'un air satisfait ; c'est exemplaire. Meneval doit être content de vous. Qu'avez-vous d'appointements ?

— Huit mille francs, Sire, et lorsque j'ai l'honneur de suivre Votre Majesté en voyage, on me donne une gratification.

— Diable ! à votre âge, c'est fort joli. Il me semble qu'en outre de cela, on vous loge et on vous nourrit ?

— En effet, Sire.



La mort de Kléber.

— Alors je ne m'étonne plus si vous chantez ; car vous devez être très-heureux, n'est-ce pas ?

En disant ces mots, Napoléon se frotta les mains. P\*\*\*, jugeant à ce *tic* particulier que l'Empereur est de bonne humeur et qu'une occasion favorable de sortir d'embarras une bonne fois pour toutes lui est offerte, P\*\*\*, disons-nous, se résout à lui faire l'aveu de la fâcheuse position dans laquelle il se trouve.

— Hélas ! Sire, je devrais d'être, reprit-il d'un ton contrit ; et cependant je ne le suis pas ?

— Ah !... et pourquoi cela ?

— Sire, parce que d'abord j'ai trop d'Anglais à mes trousses, et qu'ensuite j'ai à soutenir mon vieux père, qui est presque aveugle, et ma sœur, qui n'est pas encore mariée.

— Mais, Monsieur, vous ne faites là que ce qu'un bon fils doit faire. A propos ! que voulez-vous dire avec vos *Anglais* ! Est-ce que par hasard vous auriez de ces gens-là à nourrir ?

— Non, sire ; mais ce sont eux qui m'ont prêté de l'argent lorsque je n'en avais pas ; je n'ai pu encore le leur rendre. Tous ceux qui ont des dettes appellent aujourd'hui leurs créanciers des Anglais,

— Assez, assez, Monsieur, je comprends... Ah ! vous avez des

# NAPOLEON



L. OPDEBEEK — EDITEUR — ANVERS

PAUL BELETTE

# NAPOLÉON

SA VIE, SES GUERRES

---

**5° EDITION**

---



L. OPDEBEEK

— ÉDITEUR —

ANVERS